Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 12 (1917)
Heft: 7: Der Katzensee

Artikel: Au bord de l'eau
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-171701

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

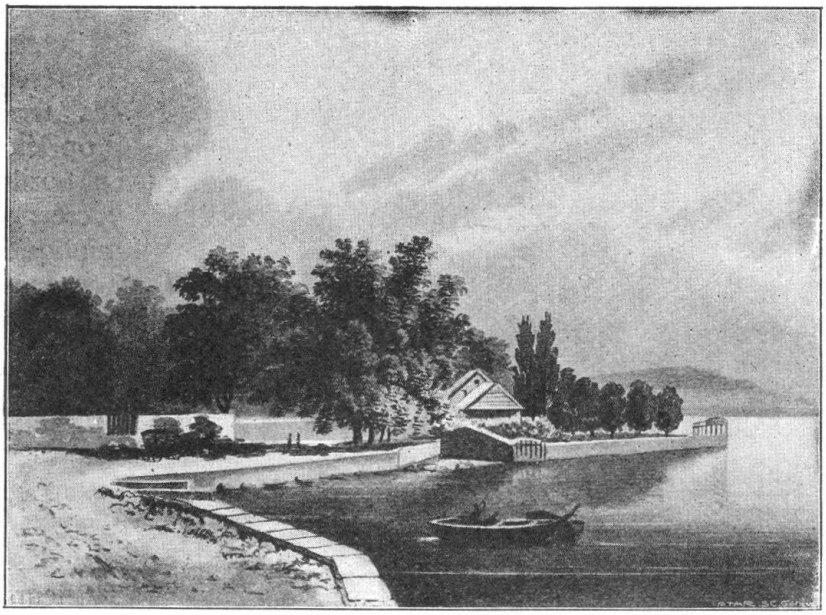

Fig. 8. La place des Marronniers, avant la construction du quai des Eaux-Vives (voir figure 9), était le lieu de réunion de tous les baigneurs genevois. Chacun pouvait y jouir de l'eau et du soleil; exemple à suivre pour le futur élargissement du quai à cet endroit. D'après une sépia. — *Abb. 8.* Die „Place des Marronniers" vor der Anlage des Quai des Eaux-Vives. Hier war einst ein köstlicher Badeplatz (vergleiche Abbildung 9), wo sich alle Badenden Genfs an Wasser und Sonne freuten. Ähnliches sollte bei der geplanten Quai-Erweiterung geschaffen werden.

AU BORD DE L'EAU.

M. Guillaume Fatio a donné, au sein de la Société d'Art public de Genève (section genevoise du Heimatschutz), une conférence sur „les quais et les promenades au bord des lacs et des fleuves". Le conférencier est connu par son excellent ouvrage „Ouvrons les yeux" comme l'un des premiers et des plus éclairés promoteurs du mouvement du Heimatschutz, comme un connaisseur perspicace et un ardent défenseur des beautés de la patrie. Les participants à l'assemblée des délégués de Genève, en 1913, n'ont point oublié sa spirituelle causerie sur „l'Evolution de l'Architecture à Genève". Nous donnons aujourd'hui de sa conférence un bref résumé dû à la plume de M. John Pisteur, et qui a déjà paru dans le dernier rapport annuel de la Société d'Art public:

M. Guillaume Fatio, au gré de nombreux et beaux clichés, a promené ses auditeurs sur les bords du lac et du Rhône. Promenade intéressante et utile, car elle a permis au conférencier de dénoncer trop d'erreurs commises, tant au détriment des beautés naturelles que de l'agrément véritable de la population, et de proposer quelques excellentes idées pour faciliter au public, plus que ce n'est le cas maintenant, l'accès et la jouissance de l'eau. — Petit à petit, et sans frais exagérés, il serait possible de réaliser ces idées, qui se réclament de l'esthétique, de l'hygiène et du sain plaisir.

Nous ne pouvons qu'énumérer ici les principales:

1. Elargissement des jetées qui ferment la rade de Genève, pour en faire des promenades idéales complètement à l'abri de la poussière, et, en outre, pour assurer ainsi une meilleure protection des embarcations.

2. Maintien des grèves existantes partout où cela sera possible; voire même en créer de nouvelles.

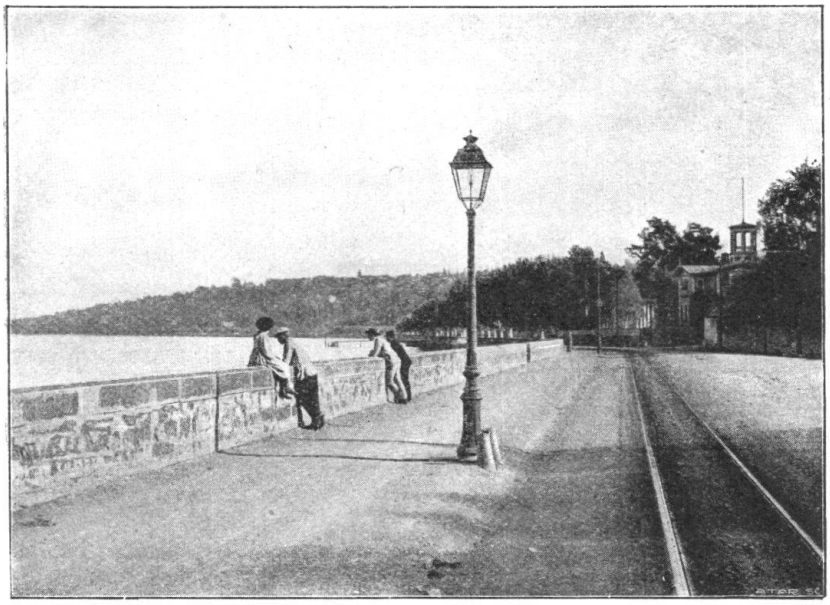

Fig. 9. Mauvais exemple: La place des Marronniers, après la construction du quai des Eaux-Vives, a été bordée d'une muraille rectiligne, barrière infranchissable entre le public et l'eau. (Voir figure 11.) Photo F. Boissonnas. — *Abb. 9.* Schlechtes Beispiel. Die „Place des Marronniers" erhielt bei der Anlage des Quai des Eaux-Vives eine schnurgerade Brüstungslinie, die das Publikum in unerwünschter Weise vom Wasser fernhält. (Vergl. Abb. 11.)

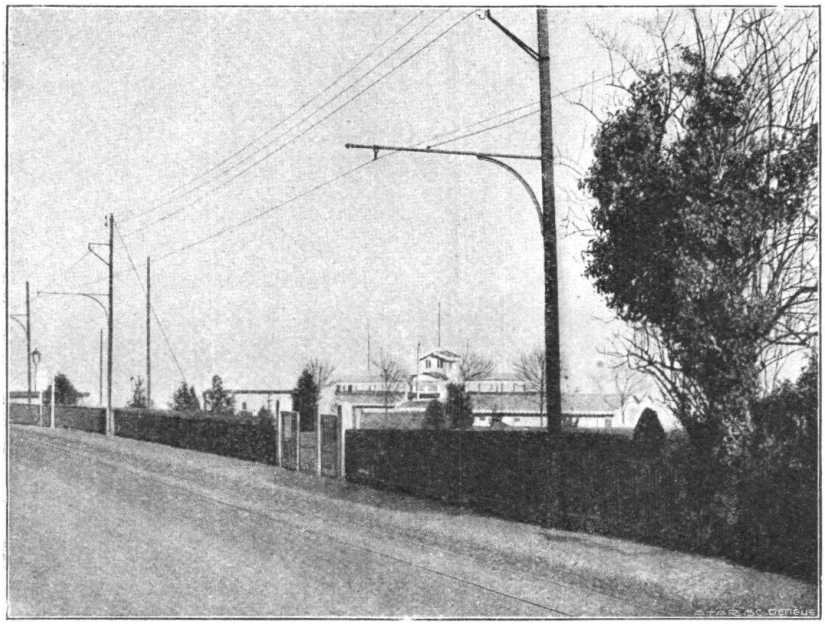

Fig. 10. Mauvais exemple: Le bord du lac au parc de l'Ariana a été mutilé par des constructions hideuses (herbier, couches, restaurant, poteaux, etc.) qui ont supprimé presque totalement la vue de l'eau. Cet emplacement, qui a été légué à la ville de Genève, pour l'agrément des Genevois, pourrait être transformé en un jardin public au bord du lac avec une vue admirable. Photo L. Molly. — *Abb. 10.* Das Seeufer beim Arianapark wurde durch hässliche Bauten (Gewächshäuser, Restaurant, Leitungsmasten usw.) verunstaltet, die den Blick auf das Wasser fast gänzlich hindern. Diese Liegenschaft, die der Stadt Genf zur Annehmlichkeit ihrer Bürger geschenkt wurde, könnte in einen öffentlichen Park am Wasser mit herrlicher Aussicht verwandelt werden.

3. Préconiser dans ce but, quand le cas se présentera, l'achat des terrains et des propriétés disponibles au bord du lac pour y créer des réserves publiques et des plages pour le bain et la cure de soleil. Pour faciliter l'opération au point de vue financier, les communes pourraient disposer des terrains en arrière de la rive pour la construction de villas. C'est là le meilleur moyen de résoudre la question de l'accès au lac.

Le projet d'un chemin le long de la grève est irréalisable; mais à supposer qu'il ne le fût pas, il ne créerait qu'un lieu de passage et non pas de repos et d'agrément. Ce qu'il faut: c'est multiplier le nombre des réserves publiques, comme il en existe maintenant à la Pointe à la Bise et à la Savonnière près de Bellerive.

4. En bordure des quais, qui devraient épouser la courbure naturelle des rives, créer des sentiers à la faveur de l'enrochement.

5. Faciliter le développement de la navigation de plaisance, non seulement en lui offrant de meilleurs abris, mais en créant

en de certaines promenades, tels le Jardin anglais et l'Ile Rousseau, de spacieux perrons mettant en communication directe la promenade et l'eau.

6. Inutilité de prévoir un plus grand port, mais nécessité d'étudier une meilleure protection de celui qui existe, et cela par l'élargissement des jetées.

7. A l'instar de ce qui s'est fait avec le sentier des Saules et celui des Falaises, établir des sentiers publics le long du Rhône et de l'Arve. Ces promenades ne tarderaient pas à être très appréciées.

Fig. 11. Au sentier des Falaises au bord du Rhône, une promenade ensoleillée et pittoresque a été créée par l'Association des Intérêts de Genève. Photo R. Gilly. — *Abb. 11.* Fussweg am Steilufer der Rhone. Ein sonniger, malerischer Uferweg ist von der „Association des Intérêts de Genève" angelegt worden.

Pour compléter ces vues d'ensemble sur le domaine de l'eau, M. Fatio a indiqué ce qu'il conviendrait de faire pour en protéger les alentours. L'extension urbaine est dangereuse pour eux. La loi devrait veiller à ne pas laisser édifier des immeubles trop disparates, tant par leur hauteur que par leur style, et elle devrait rendre obligatoire, sur les quais futurs, la construction en retrait des terrasses, dans le genre de ce qui existe au quai du Léman. Elle devrait encore interdire sur les immeubles, au moins à proximité de la rade, toutes les enseignes lumineuses ou autres,

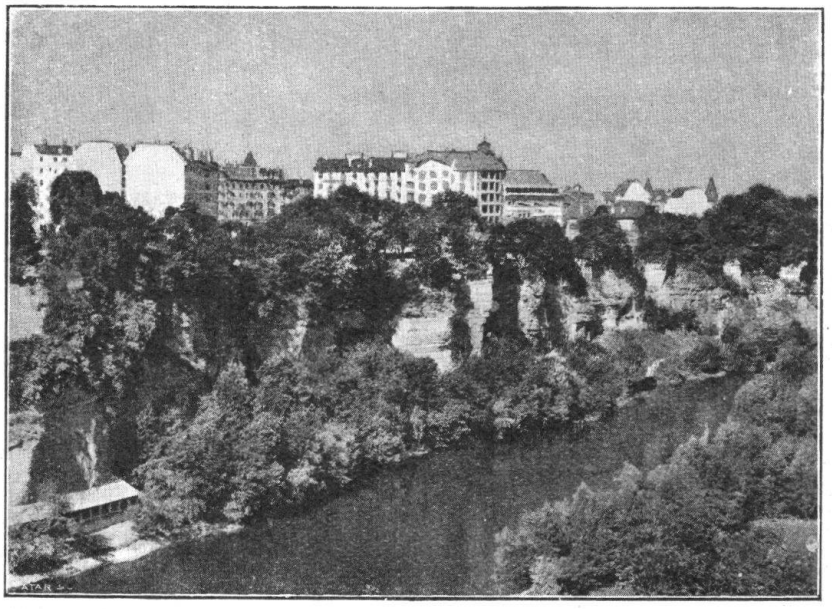

Fig. 12. Mauvais exemple: La beauté sauvage et grandiose des falaises du Rhône a été anéantie par la construction d'immeubles de dimensions démesurées et trop rapprochés du bord. Photo R. Gilly. — *Abb. 12* Schlechtes Beispiel. Die Schönheit der Steilufer an der Rhone ist zum Teil vernichtet worden durch das zu nahe Vorrücken sehr hoher städtischer Häuserbauten.

Fig. 13. Le Rhône au-dessous du bois de la Bâtie à proximité immédiate de la ville, offre des sites délicieux. Des mesures devraient être prises pendant qu'il en est encore temps pour sauvegarder les bords du Rhône. Photo L. Molly. — *Abb. 13.* Die Rhone unterhalb des Bois de la Bâtie, in nächster Nähe der Stadt, bietet noch köstliche Landschaftsbilder. So lange es noch Zeit ist, sollten Massnahmen getroffen werden zum Schutz der Rhoneufer.

étrangères au fonds de commerce exploité dans la maison, et toutes celles qui font saillie sur les toits.

Cette conférence a été très appréciée du nombreux public. Nous en reproduisons quelques-unes des illustrations qui feront mieux comprendre les idées exposées par l'orateur.

MITTEILUNGEN

An unsere Amateur-Photographen! Der Redakteur des „Heimatschutz" gelangt mit der höflichen Bitte an Sie, in der Sommer- und Ferienzeit das eine oder andere Bild für unsere Zeitschrift aufzunehmen. Unsere Photographiensammlung ist immer noch zu klein, um bei allen Gelegenheiten nützen zu können. Es fehlen z. B. Aufnahmen von ländlichen *Hecken* und *Geländern*, von *Feuerweihern* (ohne und mit Zement), von Leitungsmasten und Leitungsanlagen, von Innenräumen mit Öfen und von vielem anderen noch. Gute und schlechte Beispiele werden gerne entgegengenommen, bei Gelegenheit veröffentlicht und jedenfalls im Heimatschutzarchiv aufbewahrt.

A nos photographes amateurs! Le rédacteur du «Heimatschutz» invite tous les amateurs photographes de ne pas oublier notre *Bulletin* pendant les vacances. Notre collection de photographies est toujours encore trop petite pour pouvoir être mise à contribution chaque fois que nous en aurions besoin. Il nous manque par exemple des vues de clôtures, de barrières, de balustrades, d'étangs ou de réservoirs d'eau pour les incendies, de conduites électriques, d'intérieurs pittoresques, avec ou sans poêle, etc., etc. Nous acceptons avec reconnaissance les photographies de bons et de mauvais exemples, qui seront publiés à l'occasion ou, en tout cas, conservées dans les archives du Heimatschutz.

Der Katzenbach beim Katzensee. Der Bach schlängelte sich nach dem Verlassen des Sees auf über eine halbe Stunde weit durch ausgedehnte Rieder. Ihn begleiteten dabei Gebüsche, Einzelbäume, ganze Baumreihen und -gruppen in reichem Wechsel. Alles das musste bei der Kanalisierung dieses Baches vor einigen Jahren verschwinden, ausgenommen einige Gruppen in der Nähe des Sees. Da die Rieder sonst weder Baum noch Strauch aufweisen, hat das breite, flache Tal dadurch sehr viel an Anmut und Ausdruck verloren. Den Eigentümern von Land am Kanal gefällt der jetzige Zustand selbst auch nicht, und manche wollten gerne Birken, Erlen, Eschen, Pappeln, an den Kanal hin pflanzen. Allein von der Genossenschaft, die den Katzenbach korrigiert hat, muss nach der Mitteilung des kulturtechnischen Bureaus wegen des Unterhalts und der Erhaltung eines richtigen Durchflussprofiles verlangt werden, dass längs den offenen Kanälen, innerhalb 4 bis 5 m vom Böschungsrand gemessen, keine Gebüsche oder Laubholzbäume angepflanzt werden.